

DNB 2020

Synthèse réalisée à partir des informations publiées par le Ministère de l'Éducation Nationale
le 17 avril 2020

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 points

Le conseil de classe du 3ème trimestre valide le niveau de maîtrise de chacune des 8 composantes du socle en utilisant l'une des 4 « appréciations » suivantes qui correspondent à un nombre de points. C'est l'addition de ces points qui donne le résultat de l'évaluation du socle sur 40 points.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points



L'ÉVALUATION DE CERTAINES DISCIPLINES

300 points

LES ÉPREUVES TERMINALES SONT ANNULÉES

La note attribuée à la place des épreuves terminales est la moyenne des moyennes trimestrielles dans les disciplines concernées. Les évaluations réalisées pendant le confinement ne comptent pas.

FRANCAIS	→	100 points
MATHEMATIQUES	→	100 points
HISTOIRE GEOGRAPHIE EMC	→	50 points
SCIENCES	→	50 points

Pour les candidats scolaires que sont nos élèves, le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 350.